



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 62 - JUILLET 2013

SOMMAIRE

Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP)

Arrêté N °2013210-0001 - arrêté de fermeture exceptionnelle des services de la DRFiP 34 le 16.08.2013	1
Autre - Procuracy sous seing privé de Mme Nadine CHAUVIERE, directrice régionale des finances publiques de Languedoc- Roussillon et du département de l'Hérault constituant les personnes désignées pour mandataires au titre de la délégation générale et des délégations spéciales au sein de la DRFiP 34.	2



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

334 ALLÉE HENRY II DE MONTMORENCY
CS 17788
34954 MONTPELLIER CEDEX

Division Stratégie - Contrôle de Gestion – Qualité de service
Affaire suivie par : Martine GILLES
martine.gilles@dgfip.finances.gouv.fr
☎ 04 67 15 75 75 ☎ 04 67 15 75 00

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public
des services de la direction régionale des finances publiques de l'Hérault**

**L'Administratrice Générale des finances publiques de classe exceptionnelle, Directrice régionale
des finances publiques de Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-I-111 du 14 janvier 2013 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la Direction régionale des finances publiques de l'Hérault ;

ARRETE :

Article 1^{er} :

Les services de la Direction Régionale des Finances Publiques de l'Hérault seront fermés au public, à titre exceptionnel le **vendredi 16 août 2013**.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à Montpellier, le 29 juillet 2013

Nadine CHAUVIERE

Montpellier, le 10 juin 2013

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DU DÉPARTEMENT DE
L'HÉRAULT

334 ALLÉE HENRY II DE MONTMORENCY
34954 MONTPELLIER CEDEX 2

Affaire suivie par Martine GILLES
martine.gilles@dgfip.finances.gouv.fr
☎ 04 67 15 75 75 ☎ 04 67 15 75 00

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

Je soussignée, **Nadine CHAUVIERE**, administratrice générale des finances publiques, nommée par décret du 1er Juillet 2009 Directrice régionale des finances publiques de Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault, déclare constituer pour mandataires les personnes désignées ci-après dans les limites indiquées, et ce à compter du **10 juin 2013**, sauf dispositions contraires.

I - DELEGATIONS GENERALES

M. Alain CITRON, administrateur général des finances publiques, Directeur du pôle pilotage et ressources,

M. Bernard DESSIMOULIE, administrateur général des finances publiques, Directeur du pôle gestion publique,

M. Michel GOUTY, administrateur général des finances publiques, Directeur du pôle gestion fiscale,

Mme Anne-Marie AUDUREAU, administratrice des finances publiques, directrice adjointe du pôle gestion fiscale,

M. Pierre CARRE, administrateur des finances publiques, directeur adjoint du pôle gestion publique,

M. Jean-Michel POUX, administrateur des finances publiques, directeur adjoint du pôle pilotage et ressources,

reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

La présente délégation générale exclut les opérations comptables afférentes à l'exécution budgétaire relevant du bloc 3 pour MM Alain CITRON, Jean-Michel POUX, tant pour les dépenses que pour les titres de perception.

II - DELEGATIONS SPECIALES AU TITRE DES MISSIONS RATTACHEES DIRECTEMENT A LA DIRECTRICE REGIONALE

• **Contrôle Budgétaire en Région**

Une délégation spéciale de signature au titre du contrôle budgétaire en région (art 4 du décret du 27/01/2005) est accordée à M. Jean-Frédéric LEPERS, Contrôleur général économique et financier, contrôleur budgétaire régional. En son absence, Mme Chantal SOUVERAIN, inspectrice divisionnaire, adjointe, reçoit délégation de signature pour le contrôle budgétaire régional à l'exception des avis défavorables sur BOP.

En l'absence de Mme Chantal SOUVERAIN, Mmes Bénédicte PHILIPPE, Audrey PASCAUD, inspectrices, reçoivent pouvoir de signer tous les documents relevant du contrôle budgétaire régional à l'exception des avis défavorables sur BOP.

Mmes Anne-Marie AUSSENAC et Hélène LLOSE, M. Olivier PY, contrôleurs, sont autorisées à valider sur CHORUS les engagements juridiques relatifs aux titres 3 et 6 ; dans la limite de 400 000 euros par opération.

• **Audit de contrôle et de conseil**

Mise en œuvre du processus d'audit :

Une délégation spéciale concernant la mise en œuvre du processus audit est accordée à Olivier CARITG, Pierre DESCLAUX, Hanny HU, Gilberte PESSION, David TERRADE, inspecteurs principaux et Vincent AIRAUD, inspecteur. Cette délégation concerne notamment les actes suivants : signature des rapports d'audit, des lettres d'envoi des rapports, des relances en cas d'absence de réponses des audités.

Remises de service :

Une délégation spéciale concernant la signature des procès verbaux de remise de service est accordée à Olivier CARITG, Pierre DESCLAUX, Hanny HU, Gilberte PESSION, David TERRADE, inspecteurs principaux et Vincent AIRAUD, inspecteur.

• **Mission maîtrise des risques:**

Une délégation spéciale est accordée à M. Bernard HEISSAT, administrateur des finances publiques et en son absence à Mme Françoise MARTINEZ, inspectrice principale, pour signer la correspondance et les documents relatifs à la maîtrise des risques.

En l'absence de M. Bernard HEISSAT et de Mme Françoise MARTINEZ, M. Laurent CASSIGNOL et Mme Hélène AUDEBAL, inspecteurs, reçoivent pouvoir de signer les correspondances et documents courants du service.

- **Politique immobilière de l'Etat :**

Une délégation spéciale est accordée à M. André PIERRE, administrateur général des finances publiques, pour signer les différents courriers afférents aux attributions relevant de la mission politique immobilière de l'Etat.

- **Communication :**

Une délégation spéciale est accordée à Mme Anne-Marie DUMAZET, inspectrice divisionnaire, pour signer les différents courriers afférents aux attributions relevant de la mission communication.

- **Fonds structurels Européens :**

Une délégation spéciale est accordée à M. Jean-Frédéric LEPERS, Contrôleur général économique et financier, au titre de la gestion des fonds européens. En son absence, la délégation est accordée à Mme Chantal SOUVERAIN, inspectrice divisionnaire y compris les appels de fonds FSE/FEDER/FSUE.

En l'absence de M. Jean-Frédéric LEPERS et de Mme Chantal SOUVERAIN, Mme Audrey PASCAUD, inspectrice, chargée de mission à la cellule Europe, Mme Noëlle HUC, contrôlease, reçoivent pouvoir de signer les documents courants et les bordereaux d'envoi relatifs à la cellule Europe pour la gestion des fonds européens (hors appel de fonds).

III - DELEGATIONS SPECIALES AU TITRE DU POLE DE LA GESTION PUBLIQUE

- **Division économique et financière :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la Mission d'expertise économique et financière (MEEF) et aux affaires qui s'y rattachent ainsi qu'au titre du Département de l'action et de l'expertise économiques (DA2E) et aux affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Sylvain BIANCAMARIA, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division, en son absence les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Patricia MAYNE, inspectrice principale. En l'absence de M. Sylvain BIANCAMARIA et de Mme Patricia MAYNE, les mêmes pouvoirs sont conférés à M. Alain BOYER, inspecteur divisionnaire, ainsi qu'à Mme Joëlle MALZAC et M. Pierre ROUMEGAS, inspecteurs.

- **Division des collectivités locales :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des collectivités locales et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Delphine FERNANDEZ, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Bernadette CLAPPIER et à Mme Brigitte HILAIRE, inspectrices divisionnaires, adjointes de la division.

Mmes Astride MEUNIER et Mme Virginie VERON, inspectrices, reçoivent pouvoir de signer les comptes de gestion et tous documents relatifs aux affaires dont elles ont la charge.

Mme Patricia ORGITELLO, Mme Eddie BELAYGUE, Mme Aimée CANOURGUES, Mme Cristina PEIRO, inspectrices et MM. Franck PUYOO-HIALLE et Christophe RUIZ, inspecteurs, reçoivent pouvoir de signer toutes notes relatives aux affaires dont ils ont la charge à l'exclusion de toutes autres pièces.

- **Division de la dépense publique :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la dépense publique et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Stéphane GILLES, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à son adjoint, M. Jean-Louis DAUPEYROUX, inspecteur divisionnaire hors classe.

- **Division de la comptabilité et des opérations financières :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la comptabilité et des opérations financières et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Danielle KELLER, inspectrice divisionnaire hors classe, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à son adjoint, M. Angel FERNANDEZ, inspecteur divisionnaire.

- **Division du domaine :**

Une délégation spéciale de signature au titre du service du domaine est accordée au responsable de la division, M. Jean-Pascal NIOGRET, inspecteur divisionnaire hors classe. En son absence, les mêmes pouvoirs sont accordés à M. Serge LE BOUCHER DE BREMOY, inspecteur principal et à Mme Régine EMELIE, inspectrice divisionnaire.

- **Mission simplification :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la mission simplification dans le pôle de la gestion publique et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Mourad KHENISSI, inspecteur principal.

IV - DELEGATION SPECIALE AU TITRE DU POLE DE LA GESTION FISCALE

- **Division des particuliers :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des particuliers et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Patrick MAYNE, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Véronique LEON-BLANCA, inspectrice divisionnaire.

- **Cellule recouvrement forcé :**

Une délégation spéciale de signature au titre du recouvrement forcé et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Marc PACCIANUS, inspecteur principal. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Isabelle TREMBLAIS et M. Jean-Paul CALVAYRAC, inspecteurs divisionnaires.

- **Division des professionnels :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des professionnels et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Eric ESTEVE, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mmes Michèle SUIGNARD et Ghislaine GEY, inspectrices divisionnaires.

- **Division du contrôle fiscal :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division du contrôle fiscal, du contrôle de la redevance de l'audiovisuel, et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Patrick REBOUL, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Simone GUISET, inspectrice divisionnaire.

Mme Eliane SALLABERRY, inspectrice, reçoit délégation au titre du contrôle de la redevance audiovisuelle.

- **Division des affaires juridiques :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des affaires juridiques et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Jean-Paul NOUET, inspecteur principal des finances publiques, responsable de la division par intérim. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mme Corinne SOUBEYRAN et M. Guy SAUVAIRE, inspecteurs divisionnaires.

- **Centre de Prélèvement Services de Montpellier (CPS) :**

Une délégation spéciale de signature au titre du CPS et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Elyette BOYER, inspectrice divisionnaire, responsable du CPS. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à M. Cédric MATHIS, inspecteur.

V - DELEGATION SPECIALE AU TITRE DU POLE DU PILOTAGE ET DES RESSOURCES

- **Division de la stratégie, du contrôle de gestion et de la qualité de service :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la stratégie et du contrôle de gestion et des affaires qui s'y rattachent est accordée à

M. Jean-François BLAZY, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à son adjoint, M. Joël HINGRAY, inspecteur divisionnaire, et à Mme Isabelle RIONDA-ARNALTE, inspectrice divisionnaire.

Une délégation spéciale de signature au titre du pilotage du Référentiel Marianne et de la Qualité de Service est accordée à M. Bernard PY, inspecteur principal, référent départemental Marianne.

- **Division des Ressources Humaines :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des ressources humaines et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Gilles PRUNET, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division. En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à Mmes Emilie VICENTE, Isabelle MARTIN et Catherine LEPETIT, inspectrices.

M. Gilles PRUNET, administrateur des finances publiques adjoint, reçoit en outre pouvoir de signer les contrats à durée déterminée correspondant à des besoins occasionnels, les contrats de vacataires, les autorisations de travail à temps partiel, les états de frais de déplacements, les états de frais de changement de résidence, les états de rémunérations des praticiens formateurs du centre de formation et les états de mouvements mensuels relatifs à la paye pour remise au service liaison rémunération. En son absence Mmes Emilie VICENTE, Isabelle MARTIN et Catherine LEPETIT, inspectrices, reçoivent pouvoir de signer les états de mouvements mensuels relatifs à la paye pour remise au service liaison rémunérations.

- **Division du Budget, de l'Immobilier et de la Logistique :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division du budget, de l'immobilier et de la logistique et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Claude LABADIE, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division. Il reçoit également pouvoir de signer la certification du service fait sur toutes les factures relevant du service Logistique, ainsi que la délégation d'engager, d'affecter et de mandater les crédits délégués par la Direction générale des finances publiques.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés, à Mme Ghislaine CONDE, Inspectrice divisionnaire et Mmes Karine KUGELE et Florence PAUZIER, inspectrices, pour ce qui relève des attributions qui leurs sont confiées.

- **Division de la formation professionnelle :**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la formation professionnelle et des affaires qui s'y rattachent est accordée à M. Jean-François BLAZY, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division. Les mêmes pouvoirs sont conférés, à son adjointe, Mme Sylvie BOURON, inspectrice divisionnaire, pour ce qui relève des attributions qui lui sont confiées.

- **Pôle national de soutien à l'analyse financière des établissements hospitaliers et des organismes de logement social et à l'analyse des risques :**

Une délégation spéciale de signature au titre du pôle national de soutien et des affaires qui s'y rattachent est accordée à Mme Béatrice BLANES administratrice des finances publiques adjointe, responsable du pôle de Montpellier.

VI - AUTRES DELEGATIONS SPECIALES

- **Comptabilité de l'Etat - Dépense - Dépôts et services financiers**

- Mme Danielle KELLER, inspectrice divisionnaire hors classe,
- M. Jean-Louis DAUPEYROUX, inspecteur divisionnaire hors classe,
- Mme Chantal SOUVERAIN, inspectrice divisionnaire,

reçoivent pouvoir de signer les chèques sur le Trésor et les ordres de paiement.

Mme Danielle KELLER, inspectrice divisionnaire hors classe, M. Jean-Louis DAUPEYROUX, inspecteur divisionnaire hors classe, et Mme Sandie CUGNET, inspectrice, reçoivent pouvoir de signer les ordres d'opérations sur le compte courant du Trésor à la Banque de France.

Mme Sandie CUGNET, inspectrice, responsable du service Comptabilité, reçoit pouvoir de signer les récépissés, déclarations de versements, reconnaissances de dépôts de fonds ou de valeurs, ordres d'opérations sur le compte courant du Trésor à la Banque de France et du compte courant du Trésor à la Banque Postale, chèques et ordres de paiement payables sur divers départements, bordereaux d'envoi, pièces de comptabilité, demandes de renseignements. En l'absence de Mme Sandie CUGNET, Mmes Mireille MONTAGNON et Nadine SCHIANO DI LOMBO, contrôleuses principales, reçoivent pouvoir de signer les documents courants et bordereaux d'envoi du service.

Parallèlement à Mme Sandie CUGNET, Mme Stéphanie LEMPEREUR, inspectrice, responsable du service Gestion des comptes, reçoit pouvoir de signer les récépissés, déclarations de versements, reconnaissances de dépôts de fonds ou de valeurs, chèques sur le Trésor et ordres de paiement, bordereaux de prélèvements ou de déagements de fonds, chèques et ordres de paiement payables sur divers départements, bordereaux d'envois, pièces de comptabilité, demandes de renseignements à l'exclusion de toutes autres pièces.

M. Philippe FOUILLIT, inspecteur, responsable du service recouvrement-comptabilité par intérim, reçoit pouvoir de signer les états mensuels d'ajustement « ARCADE » entre le recouvrement et la comptabilité générale.

Mme Stéphanie LEMPEREUR, responsable du service Gestion des comptes et M. Christian SOUVERAIN, responsable Relations clientèle institutionnelle, inspecteurs, reçoivent pouvoir, en outre, de signer les documents d'ouverture des comptes de dépôts de fonds et des comptes-titres ainsi que les avenants s'y rapportant.

En l'absence de Mme Stéphanie LEMPEREUR, Mme Christiane LECHENETIER, contrôlease principale, reçoit pouvoir de signer les documents courants du service.

• **Dépense :**

M. Olivier BUONGIORNO, inspecteur, Chef du service Dépense, reçoit pouvoir, en outre, de signer les récépissés, accusés de réception, significations d'oppositions, les avis, les certificats, les attestations de paiement, les bordereaux sommaires, les rejets et suspensions de mandats et demandes de paiement en provenance des services ordonnateurs, les états de recensement, les bordereaux récapitulatifs de versement des régisseurs, les chèques Trésor et ordres de paiement et toutes pièces relatives aux dispositifs d'aides gérés par la DRFIP. En son absence, Mme Yasmina MEMOIRE, contrôlease principale, M. Eric NOVIO et M Christophe ARMAGNAC, contrôleurs principaux, et Mmes Agnès CAUSSE et Séverine LEGER, contrôleuses, reçoivent pouvoir de signer les bordereaux d'envoi, les récépissés, les accusés de réception, les bordereaux récapitulatifs de versement des régisseurs et les demandes de renseignements et avis d'information à destination des ordonnateurs relevant des attributions du service de la Dépense.

Mme Chantal SOUVERAIN, M. Jean-Louis DAUPEYROUX, inspecteurs divisionnaires, Mmes Aline COMBET, Anne-Laure LEVERT et Brigitte PASSELAIGUE, inspectrices, M. Olivier BUONGIORNO, inspecteur, Mmes Nadine CARMINATI et Annie GIROUSSE, Contrôleuses, reçoivent pouvoir de signer les notifications d'actes délivrées par les Huissiers de Justice.

Mme Aline COMBET, inspectrice, responsable du service liaison-rémunération, reçoit pouvoir, en outre, de délivrer des certificats de non-opposition sur traitements de fonctionnaires assignés sur ma caisse, des certificats de cessation de paiement, des certificats de ré-imputation budgétaire et de signer les ventilations budgétaires annuelles, de donner l'ordre d'exécution des virements de paye à la Banque de France et l'intégration dans PSAR des virements des acomptes, des retenues, des cotisations et indemnités représentatives de logement. En son absence, Mmes Isabelle DOULAIN et Jocelyne CAIRE, contrôleuses principales, reçoivent pouvoir de signer les certificats de cessation de paiement, les attestations de paiement ou de non-paiement du supplément familial de traitement et des prestations familiales, les bordereaux de chèques Trésor public, les accusés de réception des oppositions sur traitements et accusés de réception divers, de donner l'ordre d'exécution des virements de paye à la Banque de France et l'intégration dans PSAR des virements des acomptes, des retenues, des cotisations et indemnités représentatives de logement.

Mme Brigitte PASSELAIGUE, inspectrice, responsable du Centre de gestion des retraites de Montpellier, et Mme Anne-Laure LEVERT son adjointe reçoivent pouvoir de signer les ordres de reversement sur pensions ou sur émoluments divers ainsi que les bordereaux ou pièces d'accompagnement. En leur absence, Mme Annie GIROUSSE, contrôlease principale, M. Frédéric DEGOT, Mmes Marie-josé BROTONS, et Danièle BERNAT, contrôleurs, reçoivent les mêmes pouvoirs.

Tous les agents du service reçoivent pouvoir de signer toutes les correspondances courantes, les accusés de réception des avis à tiers détenteurs , les demandes de renseignement et de pièces justificatives, les bordereaux de situation du Centre de gestion des retraites.

Mme Stéphanie LEMPEREUR, MM Jacques YVARS et Christian SOUVERAIN, inspecteurs, reçoivent pouvoir de signer l'état annuel des certificats reçus (marchés publics imprimés DC7).

• **Produits divers de l'Etat :**

M. Jacques YVARS, inspecteur, chef du service recouvrement-produits divers reçoit pouvoir, de signer les déclarations de recettes et attestations de paiement, ainsi que les délais de paiements inférieurs à 12 mois pour des dettes inférieures à 15.000 euros, les déclarations de créances en matière de procédures collectives, les actes et états de poursuites et les mainlevées y afférents. En son absence, M. Jean-Claude VALETTE, contrôleur principal, Mmes Josiane PELISSIER, contrôleuse principale et Marie-Catherine FOURNIER, contrôleuse, reçoivent pouvoir de signer les déclarations de recettes et les délais de paiement dans les mêmes conditions que précisées pour M. Jacques YVARS ainsi que l'état annuel des certificats reçus (marchés publics : imprimés DC7)

à Montpellier, le 10 juin 2013

*La Directrice régionale des finances publiques
de Languedoc-Roussillon et du Département de l'Hérault*



Nadine CHAUVIERE